



www.ville-saran.fr

CABINET DU MAIRE ET DES ÉLUS  
M. PREVOT Sébastien  
téléphone : 02 38 80 35 23  
cabinet.maire@ville-saran.fr

> **OBJET** : Fermeture du bureau de poste de Saran

Saran, le - 8 AÛT 2024

**Madame GAL Pascale**  
**Déleguée Territoriale du Loiret**  
**LA POSTE**  
**9 Place de Gaulle**  
**BP 53115**  
**45031 ORLEANS CEDEX 01**

Madame la Déléguée territoriale,

Par courriel du 7 août, Madame COULY, Directrice du secteur, m'a informée de la fermeture du bureau de poste de Saran entre le 12 et le 17 août, soit 5 jours avant.

Nous sommes mis devant le fait accompli en pleine période estivale et je refuse cette décision.

Vous invitez les usagers à utiliser les services numériques ou à se rendre au bureau de Poste de Fleury les Aubrais qui est difficilement accessible aux habitants de Saran du fait de son éloignement et du manque de transport en commun direct pour s'y rendre.

Après la fermeture du bureau de poste des Aydes, la fermeture de la Poste de Chevilly, la réduction des horaires de la Poste des Blossières, et les multiples fermetures imprévues du bureau de Poste de Saran, c'est désormais une fermeture complète pendant 1 semaine que les usagers de Saran vont devoir subir.

Nous sommes une ville de près de 17 000 habitants, nous avons plus de 13 000 employés à Saran, il n'est pas normal que notre commune subisse un service public postal si défaillant. Est-ce que la prochaine étape est la fermeture du bureau de Saran ?

Je vous demande de bien vouloir respecter les collectivités territoriales. Le vœu voté à l'unanimité par le conseil municipal de Saran, ainsi que les précédents courriers de janvier et mai 2024 sont restés lettre morte, notamment ma demande d'avoir un rendez-vous avec vous afin d'aborder le devenir du service public postal à Saran.

Aujourd'hui je vous demande donc urgemment de tout faire pour maintenir l'ouverture du Bureau de Poste de Saran entre le 12 et le 17 août. Il est de votre responsabilité d'organiser vos services pour pallier aux difficultés ponctuelles que peuvent subir tous les services publics. Je vous rappelle que La Poste a une obligation de Service public et qu'elle bénéficie de fonds publics pour maintenir ouverts les bureaux de poste.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

**Maryvonne Hautin**  
maire de Saran

Copie : Mme Couly, Directrice de Secteur